

D'une opération
« Marchons vers l'école »
vers un Plan de Déplacement École
présentation d'une démarche

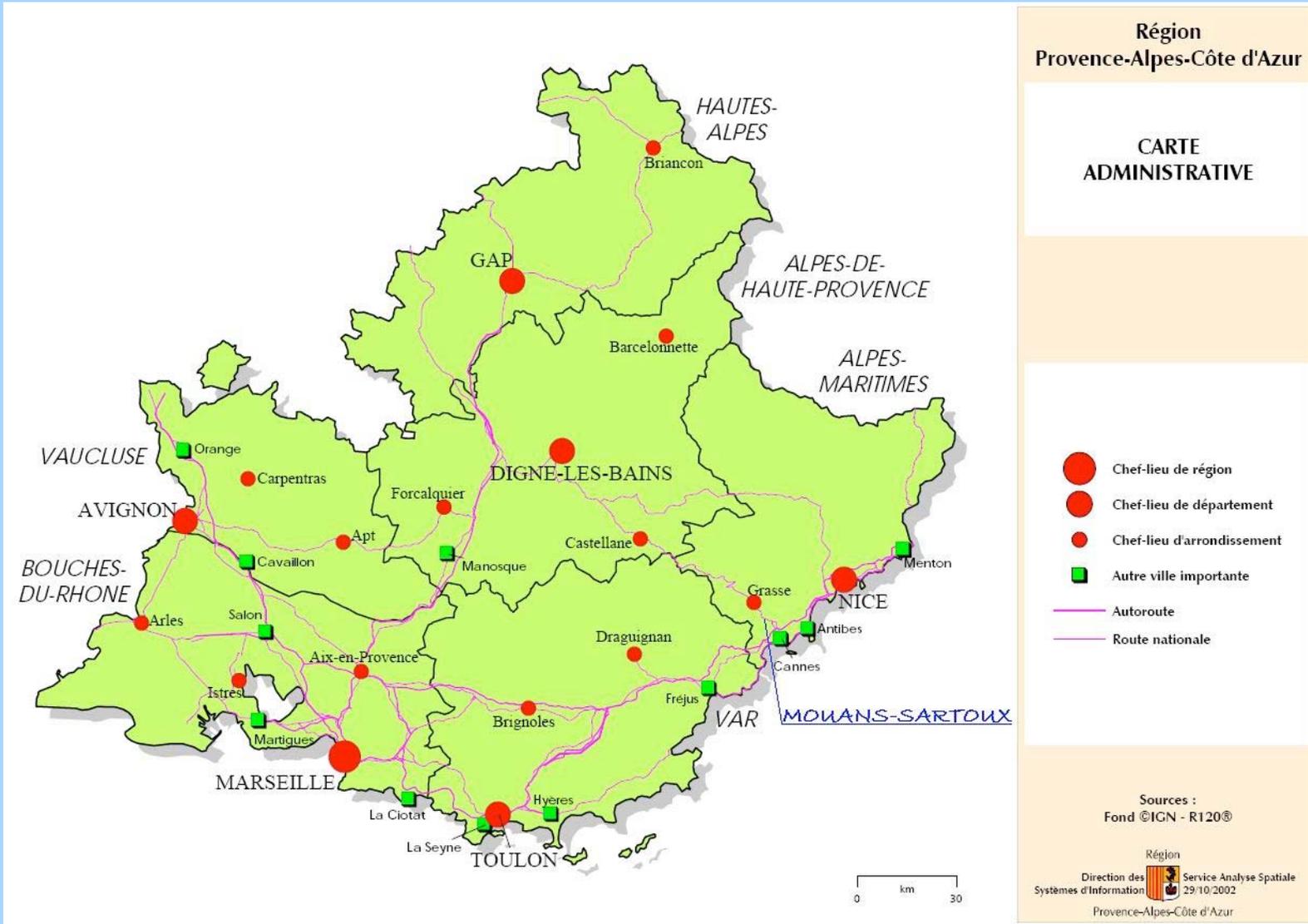


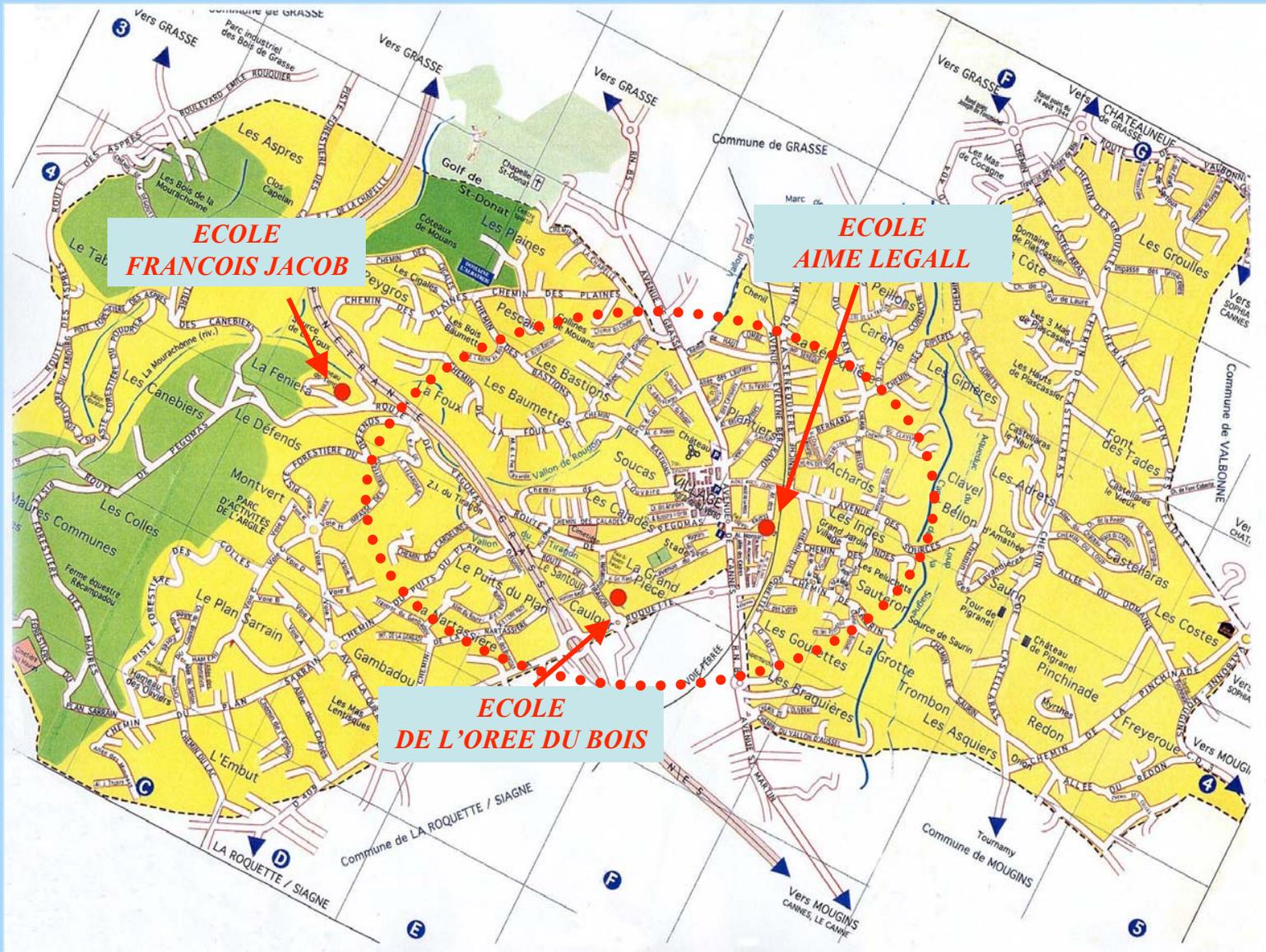
Gilles PEROLE

Adjoint à l'enfance et à l'éducation

Ville de Mouans-Sartoux







**ECOLE
FRANCOIS JACOB**

**ECOLE
AIME LEGALL**

**ECOLE
DE L'OREE DU BOIS**

Situation de départ

Une proposition du Conseil Régional PACA
au printemps 2001 pour lancer une opération
« Marchons vers l'école » au moment où:

- Les parents d'élèves demandent l'agrandissement des parkings
- La circulation devient problématique aux abords des écoles

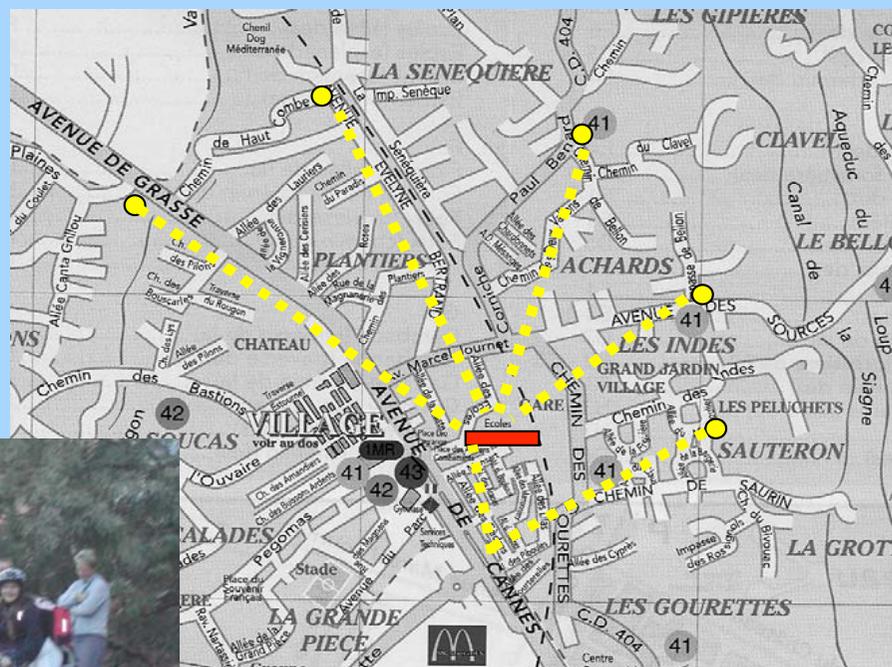
“MARCHONS
VERS
L'ÉCOLE”





Définition:

- Action de promotion des déplacements alternatifs et des modes doux pour les trajets domicile/école



Première action

- 2 octobre 2001
- 3 « vélobus » et 8 « pédibus » encadrés par 40 bénévoles desservent les 3 groupes scolaires
- Ce jour-là
 - 54% des élèves se rendent à l'école à pied ou à vélo contre 21% habituellement
 - Les parkings sont libres et la circulation est fluide aux abords des écoles
 - Une forte valeur ajoutée: la convivialité constatée sur les circuits



Les prolongements

- 2 opérations « Marchons vers l'école » par an
- Depuis avril 2002: - 1 « pédibus » quotidien à l'école de l'orée du bois
- Depuis mai 2004: - 1 « vélobus » hebdomadaire à l'école F.Jacob et 2 « pédibus » hebdomadaires à l'école A.Legall
- Octobre 2005 première sensibilisation au collège.



Les effets de l'opération

- Aujourd'hui 42% des élèves se rendent quotidiennement à l'école en mode doux
- La circulation et donc la pollution de l'air ont diminué aux abords des écoles
- la sécurité des cyclistes et piétons a augmenté dans ses déplacements urbains
- Les enfants ont une activité physique quotidienne
- Les enfants reçoivent une éducation à la sécurité routière et au développement durable
- Nous avons développé du lien social



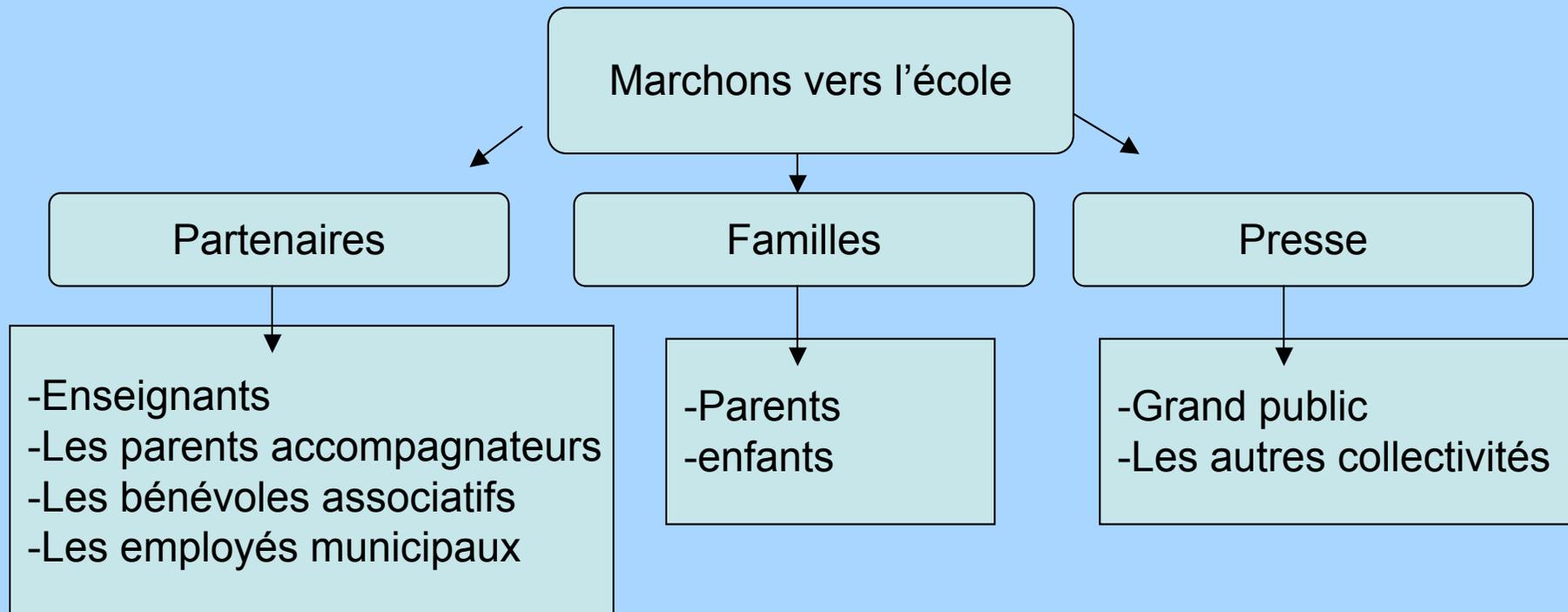
Nos objectifs de développement

- Renforcer la pérennisation pour atteindre 50% des enfants se rendant à l'école en mode doux notamment par des « dépose- minute » excentrés par rapport à l'école.
- Développer l'utilisation des bus scolaires pour les quartiers périphériques, actuellement seulement 8% des enfants l'utilisent.
- Développer l'utilisation du vélo au collège
- Continuer l'aménagement urbain pour les piétons et les cyclistes



Le rôle de la commune

1- Sensibiliser et initier un changement de comportement



Le rôle de la commune

2- Impliquer le maximum de personnes au cours:

- De la préparation
- De la réalisation
- Du bilan
- De la pérennisation

Articuler avec les contrats locaux, les PDU, les chartes, les communautés...

Le rôle de la commune

3- Accompagner la mise en œuvre du projet

- Aide matérielle et suivi des itinéraires pérennisés
- Aménagements réalisés en concertation



Le rôle de la commune

4- Relancer pour passer des étapes

- Des semaines d'actions pour maintenir la dynamique
- Augmenter progressivement le nombre de circuits pérennes
- Modéliser sur le collège, les entreprises et les déplacements familiaux



Les atouts de la réussite

- Réaliser une étude de géo-localisation, pour identifier les bassins d'habitation, et une étude modale pour analyser les habitudes de déplacement
- Un partenariat diversifié et interactif
'commune/parents/enseignants
- ne pas «sur-sécuriser »
- ne pas garder le pilotage exclusif
- Une écoute permanente
- Des aménagements raisonnés
- Une montée en charge progressive
- Un urbanisme compatible

Il y a urgence, nous éduquons en ce moment la dernière génération qui pourra encore changer les choses durablement!

